

Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2025

Rapport de gestion Exercice 2024 (du 01-01-2024 au 31-12-2024)

1 Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

1.1 Six nouvelles centrales solaires en production

L'année 2024 a été exceptionnelle avec 6 centrales mises en service à **Pont de Claix** sur l'ombrière du parking à vélos de **Cosmocité (18 kWc)** de Grenoble Alpes Métropole et sur la copropriété **Le Celadon (32,4 kWc)** avec le promoteur Novaty, à **Gières** sur l'école élémentaire **René Cassin (36 kWc)**, à **Saint-Martin-d'Hères** sur la copropriété **L'Intemporel (35,69 kWc)** avec le promoteur Novélia Résidences, à **Grenoble** sur l'école **Anne Sylvestre (99,96 kWc)** et à **Saint-Egrève** sur le nouvel **ESAT L'Harmonyium (132,24 kWc)** avec l'Association Sainte-Agnès.

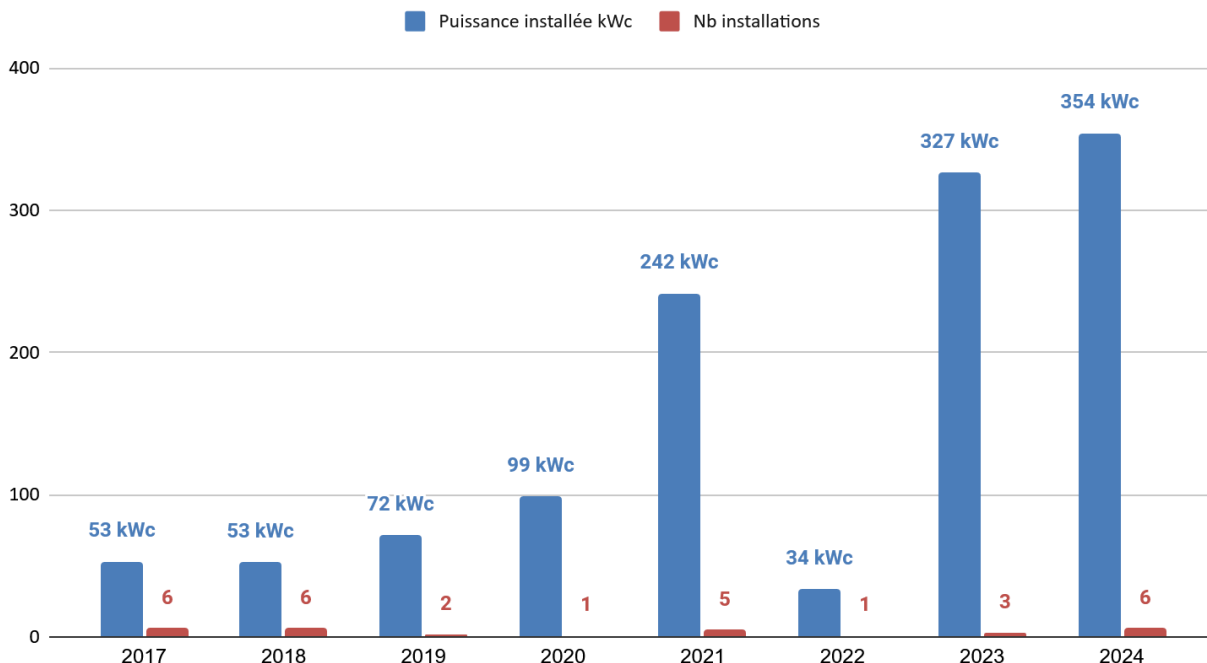
A noter que :

- Les centrales solaires situées à Pont de Claix, Gières et Saint-Martin-d'Hères nous permettent d'arriver dans ces trois villes de la métropole avec une première installation,
- Deux nouvelles copropriétés neuves viennent s'ajouter à la liste des sites hébergeant nos centrales solaires [suite aux obligations du PLUi](#) depuis 2019.

Les 6 centrales mises en service en 2024 représentent une puissance totale de 354 kWc (kilo watt crête). Nouveau record de croissance battu !

En fin d'année nous avons donc 30 centrales solaires en exploitation pour une puissance de 1 234 kWc, c'est-à-dire 1,2 MWc, soit une croissance de 40%. [2024 est l'année qui nous a fait atteindre l'objectif du 1er MWc](#) que s'était fixé Energ'Y CitoYennes à sa création... objectif qui devait être atteint initialement en 5 ans et que nous avons mis 8 ans à dépasser..

Puissance installée kWc et Nb installations



1.2 Une nouvelle installation de chaleur bois avec ForestEner

L'année 2024 nous a permis une nouvelle collaboration avec ForestEner pour la construction et la mise en service d'une chaufferie bois (plaquettes forestières) pour la **Résidence pour personnes âgées Le Parc gérée par le CCAS de Domène** composée d'**1 chaudière de 330 kW** couplée à un ballon d'hydro accumulation.

Cette installation s'ajoute aux 5 réseaux de chaleur bois citoyens déjà existants sur les communes de Quaix-en-Chartreuse, Sassenage (2 réseaux), Varcis-Allières-et-Risset et Gières.

En fin d'année nous avons donc 6 installations de chaleur bois ForestEner en exploitation pour une puissance de 2 030 kW.

1.3 2024, de l'eau de l'eau... mais où est passé le soleil ?

Malheureusement, les années se suivent et se ressemblent. Après une baisse de production de 7,6% entre 2023 et 2022 (année record de production), la baisse est de 10,6% entre 2024 et 2023.

Malgré la mise en service de 6 installations en 2024, notre production (et donc notre revenu) n'a que peu augmenté.

Depuis fin 2017, sur 7 années, la production s'élève en moyenne à 1128 kWh par kW de panneaux installés.

Notre équipe de bénévoles de l'exploitation suit attentivement la production de toutes nos installations et détecte tous les ans divers dysfonctionnements. Ces incidents de production ont parfois un impact sur la production.

Suivi des incidents par année

Le tableau ci-dessous récapitule la perte de revenus liées aux incidents, déduction faite des remboursements (assurance ou propriétaire du bâtiments si intervention nécessitant l'arrêt de la centrale) :

Année	Nb de centrales	Nb Incidents	Production	Perte
2019	14	2	0 kWh	0 €
2020	15	8	4 200 kWh	491 €
2021	20	18	6 189 kWh	807 €
2022	21	17	13 320 kWh	1 333 €
2023	24	21	21 438 kWh	334 €
2024	30	30	30 711 kWh	3 713 €

30 incidents ont été enregistrés en 2024 pour une perte nette de 3 713€. Cette perte s'explique en partie par notre temps de réactivité pour identifier et traiter certains incidents en tant que bénévoles. Des améliorations sur le suivi et la gestion des incidents sont en cours, avec notamment le renforcement en bénévoles de notre GT Exploitation - voir [notre article sur le recrutement](#).

1.4 2024, l'arrivée de notre chargé de développement de dynamique territoriale !

La nouvelle équipe de présidence a repris le flambeau sur le dossier de notre professionnalisation fin 2023 et a présenté des scénarios financiers qui ont été validés par notre Conseil de Gestion.

Point important dans cette première création de poste, s'assurer qu'elle se passe au mieux pour Énerg'Y Citoyennes comme pour la personne sélectionnée. D'où le choix de rejoindre un groupement d'employeurs afin d'éviter l'isolement d'un salarié dans une équipe uniquement bénévole et pour assurer une gestion des ressources humaines professionnelles.

Au printemps 2024 nous avons posé [notre candidature dans le GEDERRA](#) (Groupement d'Employeurs pour le Développement des Énergies Renouvelables en Rhône-Alpes) et elle a été validée. Cela nous a permis de lancer avant l'été le recrutement de notre Chargé de développement de dynamique territoriale. Après avoir reçu près de 50 candidatures, [c'est Adrien Rebreyend qui a été sélectionné et nous a rejoint début octobre 2024](#).

Il a passé ses 3 premiers mois à s'intégrer dans notre entreprise avec le soutien d'un accompagnement de CoopaWatt dans le cadre d'un programme, cofinancé par l'Union Européenne, en partenariat avec Energie Partagée et ERE43 : "Accompagner des Opérateurs Énergétiques Territoriaux et Citoyens pour des énergies renouvelables au service de l'ESS" pour amener davantage de posture et d'outillage entrepreneuriaux aux opérateurs citoyens du mouvement.

Ses missions en 2024 ont principalement portées sur la définition de l'articulation de son travail avec les bénévoles, et dès novembre, sa participation à l'animation de notre soirée des bénévoles annuelle "Bilan et Elan".

1.5 Activités d'Énerg'Y Citoyennes Association

En 2024, Les bénévoles de l'association ont participé à, ou organisé **48 événements**. Ces événements - apéros, ateliers, conférences, soirées quiz, tenues de stands ou visites de site - ont réuni **plus de 500 participants**. Nous avons estimé le temps passé en bénévolat sur ces activités à 311 heures.

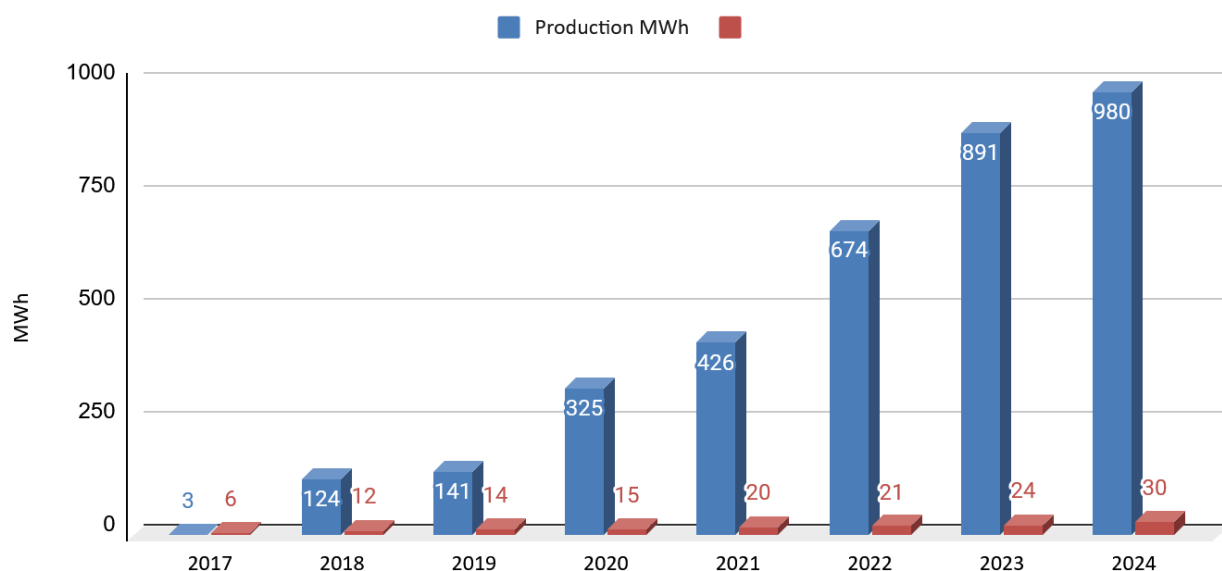
Parmi ces événements, il faut noter une majorité d'ateliers animés auprès d'adultes mais aussi de lycéens et d'élèves de CM1/CM2.

En 2024 l'association a été **lauréate d'un appel à projet de la Métropole pour figurer dans le catalogue d'animations sur l'éducation à l'environnement** proposées aux écoles de la Métropole grenobloise. Notre proposition d'**animations sur l'énergie dans l'alimentation** a été sélectionnée par deux écoles, une à Seyssinet et l'autre à Pont-de-Claix, pour un total de **5 classes de CM1/CM2** sur l'année scolaire 2024-2025.

2 Bilan des sites en exploitation

2.1 Bilan de la production d'électricité au 31 décembre 2024

Production annuelle et nb d'installations



2.2 Détail par installation

Production en KWh sur l'année civile (Enedis et GEG en priorité ou SolarEdge ou SMA)									
Date	Commune	Site	Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total production depuis 2017:			3565 MWh	141	325	426	674	891	980
		Nb installations		14	15	20	21	24	30
20 oct. 2017	Saint Egrève	Ecole La Monta	77	11230	11226	10860	11712	10917	9859
6 nov. 2017	Saint Egrève	Ecole Pont de Vence	74	11040	10923	9852	11112	10230	9231
13 nov. 2017	Eybens	Ecole du Bourg	68	10160	10138	9618	10323	9573	7666
13 nov. 2017	Eybens	Centre Loisirs et Culture	73	11430	11290	10790	11367	6934	9554
20 nov. 2017	La Tronche	Eglise St Ferjus	75	11260	11116	10602	11651	10697	8553
26 déc. 2017	La Tronche	Ecole Coteau	75	11200	11179	10664	11654	10561	9442
4 janv. 2018	Echirolles	Salle Martin	65	9880	9656	9169	9684	8828	7988
4 janv. 2018	Echirolles	Lgt Couturier	80	12200	12091	11545	12095	11097	9664
7 févr. 2018	Grenoble	Ecole Malherbe	74	11220	11169	10604	11523	9244	9590
7 févr. 2018	Grenoble	Ecole Racine 1	71	10630	10578	10100	11012	10131	9110
14 févr. 2018	Grenoble	Ecole Clemenceau	72	9270	11182	10470	11407	10502	9380
14 févr. 2018	Grenoble	Ecole Menon	69	10360	10309	9930	10660	9584	8510
1 oct. 2019	Echirolles	Ecole Couturier	234	6030	44660	42000	50161	47448	43473
1 oct. 2019	La Tronche	Maison des Sports	214	5530	42279	42000	46187	41572	36753
13 févr. 2020	Grenoble	Belle Electrique	505	-	107382	101708	103541	101965	90560
2 juin 2021	Varces	Ombrière Parking Relais	409	-	-	62450	124771	117562	103796
31 mai 2021	Grenoble	Ecole Racine 2	142	-	-	21630	43389	40655	36310
9 juil. 2021	Varces	Ecole Mallerin	158	-	-	20735	49648	46709	41329
30 sept. 2021	Grenoble	Halle Balzac	135	-	-	6350	45592	43260	39760
15 oct. 2021	Poisat	Ecole Mermoz	118	-	-	4850	47252	27987	37603
29 avr. 2022	Jarrie	AIH	109	-	-	-	29657	41988	37019
18 janv. 2023	Meylan	Maison Musique	185	-	-	-	-	102762	82249
10 mai 2023	Varces	Copro Plénitude	40	-	-	-	-	16239	24116
25 mai 2023	Domène	Espace Colombiers	325	-	-	-	-	144624	180020
27 mars 2024	Pont de Claix	Cosmocité	18	-	-	-	-	-	18220
9 avr. 2024	Gieres	Ecole Primaire Cassin	30	-	-	-	-	-	30449
17 mai 2024	Saint Martin d'Hères	Novelia L'Intemporel	25	-	-	-	-	-	24908
24 juil. 2024	Grenoble	Ecole Anne Sylvestre	42	-	-	-	-	-	42050
17 oct. 2024	Pont de Claix	Parc Aurora - Le Celadon	1	-	-	-	-	-	1470
9 déc. 2024	Saint Egrève	ESAT Sainte Agnès	2	-	-	-	-	-	1679

La production 2024 correspond à la consommation annuelle moyenne de près de 426 foyers (hors chauffage et production d'eau chaude).

2.3 Bilan de la production de chaleur au 31 décembre 2024 avec ForestEner

Energ'Y CitoYennes contribue au développement de projet de réseaux de chaleur bois énergie en partenariat avec la société ForestEner qui opère sur l'Isère et les deux Savoie. Ces réseaux sont alimentés avec du bois local.

ForestEner développe les réseaux. Energ'Y CitoYennes est le représentant local de ForestEner. Energ'Y CitoYennes facilite l'émergence des projets et participe à leur financement aux côtés d'Energie Partagée et d'Enercoop.

Communes concernés	Date de mise en service	Puissance	Production 2024
Quaix en Chartreuse	novembre 2019	200 kW	150 000 kWh
Sassenage – Réseau des Pies	janvier 2020	200 kW	414 000 kWh
Sassenage – Réseau Plaine des Sports	janvier 2020	2x300 kW	936 000 kWh
Varces-Allières-Et-Risset – Réseau Plaine des Sports	janvier 2021	2x250 kW	800 000 kWh
Gières - Réseau du Clos d'Espiès	novembre 2023	200 kW	285 000 kWh
Domène - Résidence Le Parc	juin 2024	330 kW	443 000 kWh
Total		2 030 kW	3 028 000 kWh

Cette production de chaleur représente près de 7 241 kWh par jour soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de chauffage de plus de 377 foyers.

3 Présentation des comptes annuels d'Energ'Y Citoyennes

La comptabilité est assurée par Enercoop Auvergne Rhône Alpes. Cette prestation est réalisée dans le cadre d'une convention qui inclut une contractualisation avec le cabinet d'expertise comptable de Mr Apocher (société EUREX), qui a assuré la clôture et la présentation des comptes.

Conformément à l'article 28 des statuts de la société, l'exercice comptable 2024 a débuté le 1^{er} janvier 2024 et s'est achevé le 31 décembre 2024.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2024, aucun des seuils suivants : total du bilan de 2 000 000 €, montant hors taxe du chiffre d'affaires de 4 000 000 €, équipe salariée supérieure à 25 collaborateurs. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mr Apocher, en sa qualité d'expert-comptable, inscrit à l'Ordre des experts comptables à Grenoble.

Bilan au 31 décembre 2024

Actif		N-1	Passif		N-1
Actif immobilisé	1 493 372 €	1 292 853 €	Capitaux propres	865 065 €	776 874 €
Actif circulant	336 484 €	206 964 €	Emprunts et Dettes	964 790 €	722 943 €
Total de l'Actif	1 829 856 €	1 499 817 €	Total du Passif	1 829 856 €	1 499 817 €

Compte de résultats au 31 décembre 2024

Produits		N-1	Charges		N-1
Produits d'exploitation	142 193 €	127 708 €	Charges d'exploitation	123 312 €	87 799 €
Produits financiers	2 978 €	1 261 €	Charges financières	18 868 €	10 970 €
Produits exceptionnels	9 000 €	9 000 €	Charges exceptionnelles	0 €	477 €
Total des produits	154 171 €	137 969 €	Total des charges	143 980 €	105 126 €
Bénéfice ou Pertes	+10 191 €	+32 844 €			

Les produits de la société sont liés à la vente de l'électricité produite par ses installations de production à partir de ressources renouvelables et notamment nos installations photovoltaïques (les projets de chaleur ne génèrent pas de produits pour notre société, il s'agit de participations dans une autre société : ForestEner).

Les produits ont augmenté en 2024 de 16.2 k€ soit + 11.74 %.

S'agissant des charges de l'exercice 2024 (46.8 k€), elles ont augmenté de 22 k€ soit + 88% du fait principalement de l'arrivée de notre salarié et d'un nombre important de visites de maintenance préventives réalisées par notre prestataire Lumensol cette année. Pour information, ces visites sont organisées 2 années sur 3 par des bénévoles et la 3ème année par Lumensol.

Nous pouvons répartir ces charges en deux grandes catégories :

- Dépenses principales relatives au fonctionnement de la société (fournitures de bureau, frais de déplacement, personnel, honoraires de gestion,...) pour environ 22 k€.
- Dépenses principales relatives aux installations photovoltaïques (électricité, assurances, locations, maintenance, ...) pour environ 24 k€.

Le montant des dotations aux amortissements (75 k€) a augmenté par rapport au précédent exercice du fait de l'amortissement en pleine année des nouvelles installations. Les investissements sont amortis sur 20 ans.

Au total le résultat net de l'exercice (après impôt sur les sociétés) est de 10k€. Le résultat cumulé est désormais de 71 k€.

4 Détail des emprunts

A fin 2024, 10 emprunts sont en cours, tous auprès de la Caisse d'Epargne :

	Montant Prêt	Durée années	Taux	1ère échéance	Dernière échéance
Tranche 1 (12 inst 9 kWc)	258 400 €	15	1,58 %	03/19	03/33
Tranche 2 (de Ecole Couturier à Ecole Mallerin)	372 823 €	12	1,05 %	09/22	09/33
Tranche 3 Domène 1	61 807 €	15	3,98 %	07/23	06/38
Tranche 3 Domène 2	90 193 €	15	3,98 %	08/23	07/38
Tranche 3 Meylan Maison de la Musique	61 807 €	15	3,98 %	05/23	04/38
Ecole Primaire Cassin	34 568 €	12	3,95 %	10/24	09/36
Novelia L'Intemporel	30 883 €	12	3,95 %	11/24	10/36
Ecole Anne Sylvestre	103 711 €	15	3,98 %	08/24	07/39

5 Affectation du résultat de l'exercice et éventuelle distribution d'un dividende

Le Conseil de gestion de la société propose d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 10 191 €, au compte de « report à nouveau », dont le montant est donc porté à 71 117 euros.

Cet exercice présente à nouveau un résultat positif et traduit la bonne santé économique de la société. Afin de privilégier la réalisation de l'objet social d'Energ'Y Citoyennes et d'accélérer notre développement et compte tenu des montants en jeu, il n'est pas proposé de distribution de dividendes aux actionnaires d'Energ'Y Citoyennes.

6 Prime d'émission

Il est proposé de réhausser la prime d'émission pour la passer de 10 € à 13 € par part. Voir la résolution mise au vote.

7 Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux associé·e·s un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « *aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales* ». A défaut d'une définition précise de ces dernières, et dans un souci de transparence à l'égard des associé·e·s, liste est donnée ci-dessous de toutes les conventions passées, directement ou non, avec des membres du Conseil de gestion d'Énerg'Y Citoyennes.

Pour rappel:

- Les villes de Grenoble, La Tronche et Meylan pour des « *conventions d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques* » ; c'est dans ce cadre que ces collectivités mettent à disposition d'Énerg'Y Citoyennes des toitures de bâtiments afin d'y installer sur chacune un ensemble d'équipements de production d'électricité photovoltaïque, moyennant, notamment, une redevance d'occupation proportionnelle à la surface des capteurs solaires installés (1€/m²/an, soit de 60 € à 600€ /an par toiture, valable sur toute la durée de la convention, soit 20 ans à compter de la mise en service de l'installation).
- Enercoop Auvergne Rhône-Alpes : Si Enercoop Auvergne Rhône-Alpes n'est pas associée d'Énerg'Y Citoyennes, son directeur l'est à titre personnel et est membre du Conseil de gestion en tant que représentant de la société Énergie Partagée Investissement. Les conventions réglementées concernent cette année deux prestations : une convention de gestion administrative, juridique et comptable, d'un montant forfaitaire de 2 800 €HT, renouvelable par tacite reconduction et un accompagnement en tant qu'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) d'un montant de 1 796 €HT.

8 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société durant l'exercice, par la Présidente et les membres du Conseil de gestion

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique d'Énerg'Y Citoyennes (SAS : société par actions simplifiée), le Conseil de gestion a cependant souhaité inclure cette liste dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des associés.

Prénom et Nom	Nom et structure juridique des sociétés	Fonction
Julien Robillard	RAS	RAS
Agnes Arroyo	RAS	RAS
Dominique Jugnon	RAS	RAS
Benoit Mollaret	RAS	RAS
Daniel Verdeil	RAS	RAS
Jean-Baptiste Caillet (Meylan)	RAS	RAS
Antoine Back (Grenoble)	Grenoble Habitat	Administrateur
	Eaux de Grenoble	Administrateur
	ACTIS	Administrateur
Suzanne Dathe	RAS	RAS
Frédéric Marillier (Energie Partagée Association)	Enercoop (SCIC)	Directeur Général Adjoint aux coopératives locales
	Enercoop Auvergne Rhône-Alpes (SCIC)	Directeur Général
	Enercoop Auvergne Rhône-Alpes Production (SARL)	Gérant
	Forestener (SAS)	Administrateur
Thomas Pouderoux (Isère Habitat)	RAS	RAS
Alain Crépeau (La Tronche)	RAS	RAS
Pierre Verri (La Métro)	Tennerdis	Administrateur
	SPL Vercors Restauration	Administrateur
Fabienne Mahrez (Présidente)	RAS	RAS
Thomas Broucqsault	RAS	RAS
Yves Chollot	RAS	RAS
Eric Bouvier	RAS	RAS
Jacques Baylacq	RAS	RAS

9 Prises de participation significatives ou prises de contrôle, filiales et sociétés contrôlées, participations croisées

Pour rappel :

Depuis 2019, Energ'Y Citoyennes est au capital de la société ForestEner qui développe des réseaux de chaleur sur l'Isère et 2 Savoie.

A ce titre, Fabienne Mahrez est Administratrice de ForestEner au nom d'Energ'Y Citoyennes.

Notre prise de participation au capital est de 6 k€. Nous finançons le développement de réseaux de chaleur sur le territoire de la Métropole de Grenoble en compte courant d'associé (CCA) pour un montant de 28 k€ en 2024 dont 20 k€ rémunérés à 4% et 8 k€ rémunérés à 5%.

10 Données sociales

La société Energ'Y Citoyennes est devenue membre du groupement d'employeur GEDERRA durant l'exercice 2024 ce qui lui permet une mise à disposition d'un salarié à 80%. Energ'Y Citoyennes n'emploie donc pas directement de salarié. En complément du salarié mis à disposition, l'activité d'Energ'Y Citoyennes est prise en charge par des bénévoles, au nombre d'une vingtaine, réparti-e-s entre des groupes de travail (GT) « technique », « supervision et exploitation », « communication-animation », « administration-gestion », « MDE » et un « cockpit » dédié à la coordination des GT opérationnels.

11 Actionnariat et capital

À l'issue de l'exercice 2024 (31 décembre 2024), notre société comptait 499 associé-e-s (soit une augmentation d'environ 6.4% durant l'exercice 2024), pour un capital social de 650 728 € (soit + 15.4% durant l'exercice 2024).

Conformément à nos statuts (art. 24.1), la liste des associé-e-s convoqué-e-s à la présente assemblée générale a été arrêtée le quarantième jour qui la précède, soit le 16 mai 2025. À cette date, Energ'Y Citoyennes comptait 514 associé-e-s, pour un capital social de 705 160 €.

Plus précisément, la répartition du capital social par collège, **au 16 mai 2025** était la suivante :

Collèges	Nb d'associé-e-s	%	Capital	%	Capital moyen
Citoyens	480	93,4 %	534 283 €	75,8 %	1 113 €
Collectivités	13	2,5 %	43 800 €	6,2 %	3 369 €
Personnes morales	12	2,3 %	50 672 €	7,2 %	4 223 €
Porteurs et parten.	9	1,8 %	76 405 €	10,8 %	8 489 €
Total	514		705 160 €		

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution mensuelle du capital social d'Energ'Y Citoyennes.

Evolution capital

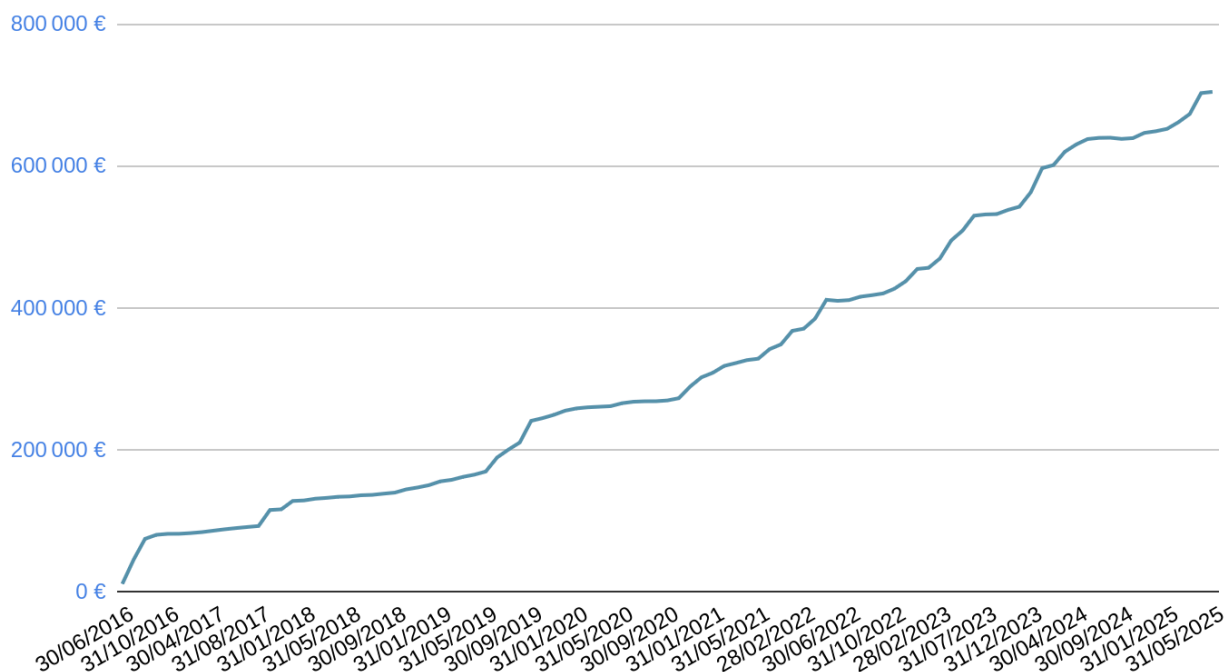
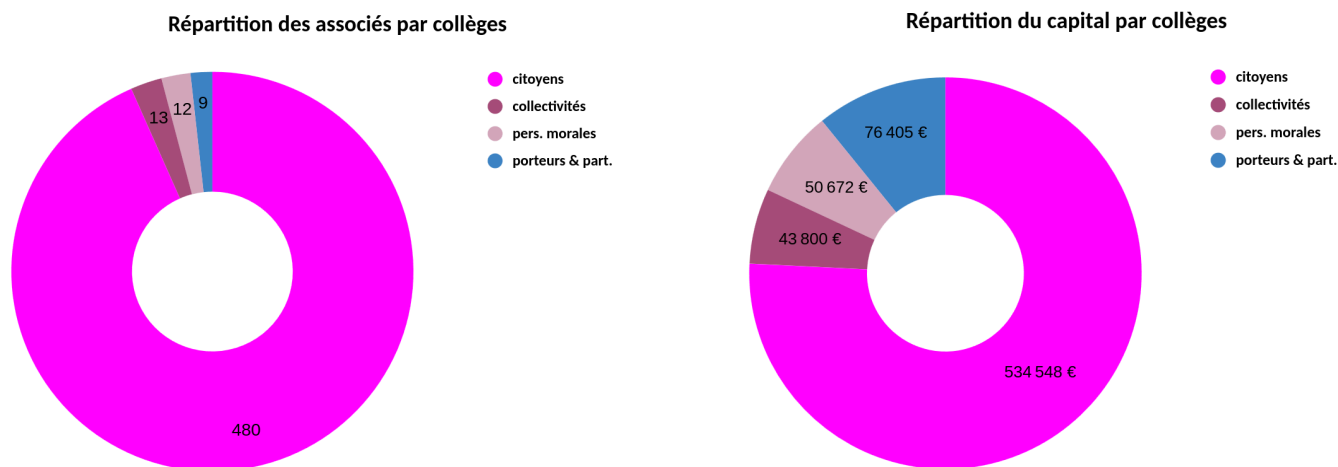


Figure : Evolution mensuelle du capital

Concernant la structure de l'actionnariat (au 16 mai 2025), les principales observations sont les suivantes :

- **Les personnes physiques (480 citoyen-ne-s + 6 porteurs) représentent 94.5% des associé-e-s et 77,7 % du capital ;**
- Pas de changement depuis l'année dernière, **59 % sont des hommes et donc 41 % des femmes**. La moyenne d'âge des associés est d'environ 47 ans (ils ont pris 1 an !) avec respectivement pour les hommes et les femmes environ 48 ans et 46 ans. L'âge des associés varie de quelques mois à 90 ans, âge de la doyenne d'Energ'Y Citoyennes ;
- La **souscription moyenne au sein du collège « citoyens » est de 11 parts** (en hausse par rapport à 2021 : 9 parts, 2022 : 8 parts et 2023 : 10 parts);
- **33 % des souscriptions sont de 5 parts** ; 26.5 % des souscriptions sont de 8 à 20 parts (suivant en cela proposition de compensation de ses consommations) ;
- **Dix gros souscripteurs représentent près de 28 % du capital** (Grenoble Alpes Métropole, Énergie Partagée Investissement, Ville de Grenoble, Ville de Meylan, quatre citoyens, le promoteur Altiprom et Gaz Electricité de Grenoble nouvel associé en 2024) ;
- Les **souscriptions publiques restent cette année sous la barre des 20%** avec 15% du capital (collectivités territoriales - Grenoble Alpes Métropole, 12 communes et le PNR de Chartreuse).
- **A noter l'arrivée en 2024 de Gaz Electricité de Grenoble et de l'Association Sainte-Agnès.**

Figure : Répartition des montants de souscription de parts



Pour mémoire, **les souscriptions au capital d'Énerg'Y Citoyennes n'ouvrent droit à aucune réduction (ni crédit) d'impôt pour les personnes physiques**. Sont en effet exclues du bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu, "les souscriptions au capital des PME qui exercent des activités procurant des revenus garantis en raison de l'existence d'un tarif réglementé de rachat de la production". Ainsi sont notamment exclues les activités de production d'électricité d'origine photovoltaïque.

12 Evolution prévisibles et perspectives d'avenir

A la date de l'AG 2025 l'activité d'Énerg'Y Citoyennes est importante :

- Ont été **mises en service depuis début 2025** les centrale suivantes : à Meylan sur le toit de la nouvelle copropriété Le Secret des Clos du bailleur social Grenoble Habitat (35,1 kWc) et à Jarrie sur le toit de l'école du Louvarou (35,6 kWc) ;
- Sont **en cours les chantiers** de la nouvelle copropriété Bois & Rêves avec le promoteur Isère Habitat à Grenoble (31 kWc), de la nouvelle copropriété Le Clos Saint Jacques avec le promoteur Link City à Grenoble (31 kWc), du Grand Marché des Alpes (MIN) de Grenoble Alpes Métropole à Grenoble (320 kWc) et un **nouveau réseau de chaleur bois** avec notre partenaire ForestEner à Vif.

Notre capacité de production solaire en service augmentera donc de 31% en 2025 et frôlera 1,7 MWc soit près de 2 GWh de production annuelle, un cap important pour notre entreprise ! Nous pouvons tous et toutes être fier-e-s de cette progression réalisée sans travail de prospection.

L'année 2025 sera justement pour nous l'occasion de lancer **nos premières actions de prospection active** auprès des constructeurs et propriétaires de bâtiments, en revente totale et également - ça sera la nouveauté de l'année - en autoconsommation, avec une communication large de nos offres. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé-e-s de cette nouvelle étape majeure dans le développement de notre entreprise.

Et il faudra compter avec la véritable tempête solaire en cours depuis le 26 mars 2025 en provenance du gouvernement, du lobby nucléaire et des grands énergéticiens. En effet, à cette date a été publié un nouvel arrêté modifiant pour la 6ème fois l'arrêté du 6 octobre 2021, dit S21 et allant dans le sens d'une diminution importante du soutien financier de l'État au développement de la filière photovoltaïque:

- suppression de l'option revente totale pour la **tranche < 9 kWc**. Seule possibilité dans cette tranche: l'autoconsommation individuelle avec un tarif d'achat du surplus dérisoire de 4c€ le kWh. Énerg'Y Citoyennes n'est pas concerné, n'investissant plus dans cette gamme de puissance depuis 2019 (pas rentable),
- **tranche 100 - 500 kWc** : remplacement du tarif d'achat garanti par des appels d'offres simplifiés (à ce jour pas de précision sur ce que signifie le mot "simplifié") à court terme, été 2025. En attendant ce changement important, le tarif d'achat est à 9,5 c€ le kWh jusqu'à fin juin 2025, ce qui rend les projets peu, voire pas rentables. Énerg'Y Citoyennes n'a pas de projet en cours d'ici le 30 juin 2025 dans cette tranche,
- **tranche 9 - 100 kWc** : le calcul de la dégressivité tarifaire est modifié, allant vers une plus forte dégressivité des tarifs d'achat, trimestre après trimestre. Jusqu'à fin juin 2025, cette tranche est encore rentable, nous avons là un vrai questionnement pour le futur.

En conclusion, notre modèle de développement économique de 2024 a besoin d'être réactualisé une fois les annonces gouvernementales faites. Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons une meilleure visibilité.

MERCI aux associés, partenaires, collectivités territoriales, membres du Conseil de Gestion, bénévoles et à notre salarié pour votre implication.

Et si vous souhaitez vous impliquer encore plus dans votre entreprise :

- Devenez bénévole : contactez Adrien notre salarié, adrien@energy-citoyennes.org
- Parlez de nous autour de vous : à l'aide des ressources à votre disposition [sur notre site](#)
- Parlez de nos offres : à l'aide des informations [Nos Offres](#) sur notre site

Fabienne Mahrez - Présidente du Conseil de Gestion